



MUNICIPALITÉ DE MARTINVILLE INFO-MUNI

DÉCEMBRE 2025

Les conseillers, le maire et les employés municipaux souhaitent à toutes et tous un très joyeux temps des Fêtes!





BUREAU MUNICIPAL FERMÉ



Le bureau municipal sera fermé durant la période des fêtes, soit du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclusivement.

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS AU CENTRE SAINT-MARTIN POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2025



DÉCEMBRE 2025



	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
30		1	2	3	4	5	6
	10h-16h Confection de flocon de neige	9h-11h30 Jeux de société		17h30-20h30 Libre		16h30-20h30 Danse	
7		8	9	10	11	12	13
	16h30-20h30 Boule de Noël en pâtes à sel	17h30-20h30 Libre		9h-11h30 Cartes de Noël 16h30-20h30 Ongles & coiffure		16h30-20h30 Film de Noël	
14		15	16	17	18	19	20
		17h30-20h30 Libre		9h-11h30 Collecte de denrées 17h30-20h30 Bingo de Noël	17h30-20h30 Switch		10h-16h Biscuits de pain d'épice
21		22	23	24	25	26	27
			<u>-HORAIRE DES FÊTES À DÉTERMINER-</u>				
28		29	30	31	1	2	3

LE CENTRE SAINT-MARTIN (CSM) A SA PAGE FACEBOOK!



Afin que vous ayez accès en tout temps à l'information pertinente, le Centre Saint-Martin (CSM) a maintenant sa propre page Facebook!

Cette page est dédiée à la programmation des activités du Centre Saint-Martin; vous y trouverez les heures d'ouvertures, les évènements et les activités qui animent notre Centre communautaire installé dans l'ancienne église.

Empressez-vous de suivre la page du Centre Saint-Martin

<https://www.facebook.com/people/Centre-communautaire-Saint-Martin-de-Martinville/61584227220388/>

VISITE DU PÈRE NOËL AU CENTRE SAINT-MARTIN! SAMEDI LE 6 DÉCEMBRE



HOHOHO!! Je visiterai les enfants de Martinville samedi le 6 décembre à 11 h au Centre Saint-Martin!

Est-ce que tous les enfants de Martinville sont inscrits sur ma liste? Si votre ou vos enfants ne sont pas inscrits sur la liste du Père Noël, veuillez contacter le bureau municipal.

**Heure du conte et bricolage dès 10 h
au Centre Saint-Martin!**

Annick de la bibliothèque et les joyeux lurons de Kionata vous attendent à compter de **10 h** pour l'heure du conte et le bricolage.

DIVERS ARTICLES À VENDRE

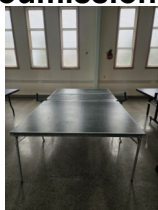
La municipalité de Martinville met en vente des articles.

Vous pouvez soumissionner pour l'achat de l'un ou l'autre de ces articles avant **12 h (midi) le 4 décembre 2025**.

Pour être valide, votre soumission doit être complétée (nom, adresse, courriel, numéro de téléphone) et signée et devra être reçue au bureau municipal au 233, rue Principale Est, Martinville (Québec) J0B 2A0 dans une enveloppe scellée pour chaque article. L'enveloppe scellée doit porter la mention « **Soumission pour (nom de l'article)** » le, ou avant le, **jeudi le 4 décembre 2025 à 12 h (midi)** ; pour être ouverte à la salle du conseil à la même heure.

Table de ping-pong

N.B. Pour la table de ping-pong la municipalité n'acceptera **aucune soumission sous 50 \$** (cinquante dollars)



Ensemble de 3 et de 4 chaises pliantes en bois

N.B. Pour les chaises la municipalité n'acceptera **aucune soumission sous 10 \$** (dix dollars) par chaise.

Bancs d'église

10 (dix) bancs d'église de 10 pieds à vendre.

Pour les bancs d'église, la municipalité n'acceptera **aucune soumission sous 200 \$ (deux cents dollars)** par banc.



Bureau en bois

Pour le bureau en bois la municipalité n'acceptera **aucune soumission sous 50 \$ (cinquante dollars)**

Veillez noter que vous êtes responsable de la cueillette des items que vous achetez. Les ventes seront entérinées (s'il y a lieu) à la séance du conseil du 8 décembre,

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter Jesse Phaneuf, inspecteurs en voirie, au 819-835-5390 poste 2.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

LE FRIGO COMMUNAUTAIRE A MAINTENANT UNE DEMEURE PERMANENTE!

Le frigo communautaire sera installé de façon permanente à l'entrée de la bibliothèque et des étagères seront éventuellement installées pour faciliter le rangement des aliments non périssables. N'hésitez pas à utiliser le frigo communautaire pour mettre ou prendre des aliments, c'est pour tout le monde!

Comment ça marche ?

Par exemple, vous avez acheté un surplus d'oignons, de patates... et bien venez déposer ces aliments dans le frigo communautaire... Évidemment, il n'est pas nécessaire de donner pour prendre, donc allez voir ce qu'il y a et servez-vous c'est pour tous les citoyens 😊

Profitez-en pour y mettre ou y prendre de bons aliments et ainsi éviter le gaspillage alimentaire et partager entre citoyens!



Ce qu'on ne peut pas y mettre : restes de repas et ce qui est transformé à la maison... Tout le reste c'est BIENVENU !!!

RÉUNION DE CONSEIL 2026

Veillez prendre note que les réunions du conseil pour l'année 2026 seront à 19 h.

Calendrier des prochaines séances :

Lundi 12 janvier à 19 h

Lundi 9 février à 19 h

Lundi 9 mars à 19 h



Compostez et économisez!

→ Saviez-vous que la municipalité est facturée en fonction du tonnage qui est envoyé à la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région de Coaticook?

→ Saviez-vous qu'il en coûte presque le **DOUBLE** (\$\$\$) pour enfouir une tonne de déchets (bac noir) versus traiter une tonne de compost (bac brun)?

→ Saviez-vous que la municipalité transfère directement ces coûts sur votre compte de taxes?

→ Saviez-vous qu'en moyenne près de **50%** du contenu du bac noir est compostable?

→ Saviez-vous que vous pouvez utiliser du papier journal pour envelopper vos matières compostables et les déposer dans le bac brun

MATIÈRES COMPOSTABLES

 <p>Restes alimentaires</p>	 <p>Viandes et poissons avec des os</p>	 <p>Fruits et légumes</p>
 <p>Produits laitiers</p>	 <p>Essuie-mains et mouchoirs</p>	 <p>Papiers et cartons souillés</p>
 <p>Coquilles d'oeufs, coques de noix et écales d'arachides</p>	 <p>Marc de café, filtres et sachets de thé</p>	<div><p>MATIÈRES À ÉVITER :</p><ul style="list-style-type: none">X Sacs en plastiqueX CendresX Textiles</div>

Donc une façon simple et écologique d'économiser \$\$\$ Mettre dans le bac brun toutes matières compostables!

*****(En fait on ne devrait retrouver dans le bac noir que des emballages et matières non recyclables ou des matières non compostables).**



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MARTINVILLE,
AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

La séance extraordinaire sur les prévisions budgétaires de l'année 2026 se tiendra :

LE LUNDI 8 DÉCEMBRE 2025
À 19 h 15
À la Salle du Conseil
Au 233, rue Principale Est, Martinville

ORDRE DU JOUR STATUTAIRE

- 1 Ouverture de la séance extraordinaire
- 2 Période de questions ne portant que sur les sujets à l'ordre du jour
- 3 Adoption de l'ordre du jour
- 4 Adoption du programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028
- 5 Lecture et/ou présentation du budget 2026
- 6 Période de questions ne portant que sur les prévisions budgétaires 2026
- 7 Adoption des prévisions budgétaires 2026
- 8 Levée de la séance extraordinaire

Les membres du conseil prendront en considération les prévisions budgétaires préparées pour la prochaine année financière et adopteront, s'il y a lieu, le budget de l'année 2026.

Donné à Martinville, ce vingt-cinquième (25^e) jour de novembre 2025,

Julie Létourneau, greffière-trésorière

Joyeux Noël!

- *Je vous souhaite des instants précieux et lumineux en compagnie de vos proches.*

Mon équipe et moi vous adressons nos vœux les plus sincères pour un joyeux temps des fêtes !



GENEVIÈVE HÉBERT

DÉPUTÉE DE SAINT-FRANÇOIS
(BROMPTON, FLEURIMONT, LENNOXVILLE ET MRC DE COATICOOK)

☎ 819 565-3667

✉ genevieve.hebert.safr@assnat.qc.ca